



Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt

N° 02/PRM/EDBM/AMI
14/09/2021

1. Cette sollicitation de Manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des marchés en date du **03/08/2021**.
2. L'ECONOMIC DEVELOPMENT BOARD OF MADAGASCAR invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc...). Les candidats intéressés doivent fournir impérativement leur dossier de présentation, leurs références dans des missions de recrutements pour un poste à niveau de responsabilité similaire. Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
3. Les services comprennent **Cabinet de Consultance pour le recrutement d'un Directeur Général de l'EDBM**.
4. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N° 2016 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés publics notamment en ses articles 32 et 42 en vue d'une invitation publique à soumettre des expressions d'intérêt afin de mettre en concurrence des candidats pré-sélectionnés.
5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous à **08h:30min à 16h:30min**.
6. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **29/09/2021 à 15h:00min**.

- Nom du Responsable: **Monsieur ZAFINDRAVAKA Dera Niaina**
- Fonction: **Président du Conseil d'Administration**
- Adresse: **Immeuble EDBM Avenue Général Ramanatsoa Antaninarenina**

à Antananarivo..... Le 15 SEPT 2021

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE RECRUTEMENT

I. Contexte

L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM) est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) créé par le Décret 2006-032 du 31 mai 2006. Ce décret de 2006 a été modifié par le Décret 2008-1245 du 19 décembre 2008 et abrogé par le décret 2014-1822. Ce dernier décret a par la suite été modifié et complété par le Décret 2018-900 du 1^{er} août 2018.

Il a pour principales missions :

- d'appuyer le Gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du secteur privé et des investissements, des réformes liées à l'amélioration du climat des affaires ainsi que dans la facilitation du dialogue public privé (dont il assure le secrétariat technique) ;
- de concevoir et de coordonner la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion basée sur les secteurs identifiés comme prioritaires par le Gouvernement en concertation avec le secteur privé, et en collaboration avec l'OCSIF, de constituer et de suivre les portefeuilles de projets d'investissements ;
- d'assurer la fonction de guichet unique pour la facilitation des investissements, d'accueillir, de conseiller et d'orienter les investisseurs dans les phases de démarrage et de développement de leurs projets.

L'EDBM fonctionne en tant qu'EPIC conformément aux textes en vigueur et est composé de deux organes :

- le Conseil d'Administration est l'organe délibérant de l'EDBM. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'EDBM, autoriser et accomplir tous les actes et opérations liés à la mission de l'établissement, entre autres, proposer les candidats au poste de Directeur Général après appel à candidatures ;
- et la Direction Générale. Ce dernier est nommé par Décret pris en Conseil des Ministres sur la base d'une liste de 3 personnes proposées par le Conseil d'Administration suite à un appel à candidatures géré par un cabinet indépendant. Son mandat est de trois ans renouvelables.

Le mandat du Directeur Général actuel est arrivé à son terme et le Conseil d'Administration a décidé de procéder à un recrutement. C'est à ce titre et conformément aux dispositions des textes le régissant que l'EDBM souhaite faire appel aux services d'un cabinet indépendant pour l'assister dans la procédure de recrutement.

II. Objectif de la mission

Le Cabinet retenu aura pour mission d'accompagner le Conseil d'Administration de l'EDBM, à travers le comité ad hoc de recrutement, dans l'identification des trois meilleurs candidats à proposer au Conseil de Ministres pour le poste de Directeur Général de l'EDBM.

III. Missions et attributions du Cabinet

Les prestations attendues du Cabinet sont les suivantes :

- Elaborer l'appel à candidature et le soumettre au comité ad hoc de recrutement au sein du Conseil d'Administration de l'EDBM
- Proposer le chronogramme de recrutement : lancement de l'appel à candidature (nombre de parutions, quotidiens retenus) précisant les dates limite de réception des candidatures, la période de tests, d'entretiens, etc.
- Proposer les critères et la méthodologie d'évaluation à utiliser dans le cadre du processus de recrutement du Directeur Général, dont notamment la comparaison du profil des candidats après série de tests et premier entretien
- Identifier et présélectionner les candidats potentiels
- Evaluer les candidats présélectionnés et réaliser une prise de référence par rapport à leurs antécédents
- Présenter les six (06) meilleurs candidats (sans les classer) pour un entretien avec le comité ad hoc
- Assister le comité ad hoc dans l'organisation et la tenue de ces entretiens afin d'identifier les trois (03) meilleures candidatures à présenter au Conseil des Ministres
- Dresser un bilan du recrutement à l'issue de la sélection établie par le comité ad hoc.

IV. Profil du Cabinet

Au vu du poste à pourvoir et de l'importance de la mission de l'EDBM en tant qu'agence de promotion des investissements, le Cabinet devra répondre aux critères suivants :

- Plus de 5 années d'existence et d'expérience dans le domaine du recrutement
- Avoir déjà procédé à des recrutements pour des postes de Directeur Général, Directeur Général Adjoint, Secrétaire Général, Country Représentative et/ou autres postes justifiant d'un niveau de responsabilité similaire. Le Cabinet devra fournir les références en question.
- Disposer pour cette mission d'une équipe au moins composée de :
 - o Un Chef de Mission ayant au moins 10 ans d'expérience dans le recrutement
 - o Un expert en recrutement
 - o Un psychologue